



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en formation plénière

Séance du mardi 17 novembre 2020

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire s'est réunie en formation plénière le mardi 17 novembre 2020 à 14h00, sous la présidence de Monsieur Vincent THOMAS, Président de l'Université de Bourgogne (départ à 15h55)

Collège A (6) : M. Cédric DEMONCEAUX ; M. Daniele FAENZI ; Mme Karen FIORENTINO ; M. Claude GROS ; M. Luc IMHOFF (donne procuration à M. Claude GROS) ; M. Alain MARTIN

Collège B (6) : M. Eric BOURILLOT ; M. Olivier COUTURE ; Mme Carine MICHEL ; M. Alain RAUWEL (donne procuration à M. Daniele FAENZI) ; Mme Christelle SEREE-CHAUSSINAND (départ 16h54) ; Mme Sylvie SIRE

Collège Personnel BIATSS (3) : Mme Pascale AUROUX ; Mme Véronique LAHAIE ; M. Philippe VIGNERON

Collège des usagers (14) : Mme Chloé BARANTON ; M. Nathan BRANCATO ; Mme Léa CLOUZOT ; M. Anthony DEVISE ; Mme Liam FONTAINE (donne procuration à M. Anthony DEVISE) ; M. Mathieu HOUILLIEZ ; Mme Mélissa KALAYCI ; Mme Audrey LECANTE (donne procuration à Mme Soline PION) ; M. Vincent MICONNET ; Mme Soline PION ; M. Dorian RODRIGUES ; M. Maxence ROULLIAT ; Mme Sara TAMIZET ; Mme Capucine YVENAT (donne procuration à M. Maxence ROULLIAT)

Collège des Personnalités extérieures (2) : M. Christophe MORAT ; Mme Christelle DUPONT (donne procuration à Mme Karen FIORENTINO)

Invité à titre consultatif : M. Alain HELLEU ; M. Didier PERRAULT (représenté par Mme Marie-Pierre MARTIN)

Invité à titre permanent : Mme Emilie BARTHET (représentée par M. Eric HUSSON)

Invités : Mme Sophie MORLAIX ; Mme Cathy PERRET ; M. Cyril GOMET ; M. Olivier LALIGANT ; M. Tadeusz SLIWA ; M. Mickael RIALLAND ; Mme Ambre ADAMIAK ; Mme Joëlle DEMOUGEOT-LEBEL

Début séance : 14 h – Séance qui se tient en hybride

Modalités spécifiques d'enregistrement de la CFVU qui se tient en hybride

Compte tenu de l'organisation spécifique de cette CFVU qui aura lieu notamment pour certains membres en distanciel, et afin de pouvoir bénéficier des dispositions de l'ordonnance du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial, il convient d'adopter une délibération sur les modalités d'enregistrement et de conservation des débats ou des échanges, ainsi que les modalités selon lesquelles des tiers peuvent être entendus et d'autre part en cas de vote à bulletin secret, il faut également statuer sur le recours à un outil.

La délibération suivante est donc proposée :

L'enregistrement et la conservation des débats ou échanges, lorsque la CFVU se réunit à distance, seront assurés via le groupe Teams CFVU, qui permet également aux membres en distanciel de se faire entendre. Les membres tiers de la CFVU pourront également être entendus via l'outil Teams. Le vote à bulletins secrets se fera via BELENIOS "

| | | |
|----------------------|---|-------------------------|
| Vote CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 31 | Suffrages exprimés : 31 |
| | Ne prend pas part au vote : 0 | Contre : 0 |
| | Abstention : 0 | Pour : 31 - unanimité |

1. Informations du Président

Situation sanitaire COVID

Jusqu'au re-confinement, une cellule de veille COVID a été tenue tous les matins à 8 h pour le suivi des cas positifs remontés via le service de santé universitaire. Avant le re-confinement, 150 cas positifs avaient été recensés sur 15 jours qui se répartissaient en 8 personnels et 142 étudiants.

Sur 7 jours, délai sur lequel nous calculons le taux d'incidence, le nombre de cas était monté à 90 cas, étudiants et personnels confondus.

Aujourd'hui, depuis le re-confinement, le nombre d'incidence est en baisse et s'établit à 80/85 sur 100 000 habitants sachant que l'AERES a fixé le seuil d'alerte à 100. Cela signifie que le virus circule moins toutefois la situation nationale montre qu'il y a encore une forte tension. Les efforts doivent être poursuivis. C'est pourquoi, l'uB a fait le choix de faire les réunions des conseils en hybride.

Enseignements

Ils se font à distance toutefois une fracture numérique est notée. Elle a été résorbée au printemps. Actuellement, une commande a été effectuée, depuis 1 mois, de 48 ordinateurs qui sont encore attendus. 300 ordinateurs sont commandés en anticipation des fonds qui seront versés par le PIA hybridation. L'objectif est de mettre les ordinateurs à disposition pendant 1 année de formation après instruction d'une commission sur la base de critères élaborés en concertation. Ils seront ensuite repris et remis à niveau pour l'an prochain. 130 clés 4G sont en cours de distribution.

500 demandes sont enregistrées pour les équipements informatiques et les clés 4G. Le maximum est effectué pour réduire la fracture numérique.

Question de l'organisation du 2nd semestre

Suite aux rencontres des représentants étudiants et des organisations syndicales, une incertitude est notée et cette organisation permanente contribue à une charge mentale. Le principe d'organisation du S2 par hybridation est retenue car elle est jugée suffisamment souple pour permettre des ajustements ponctuels. L'idée est de permettre aux enseignants de s'affranchir de ce problème d'organisation et de réorganisation en permanence. L'adaptation sera moindre. L'idée sera soumise aux directeurs de composante lors d'une réunion extraordinaire.

Maxence Roulliat trouve qu'il s'agit d'une très bonne idée permettant une adaptation. Il souligne la souffrance de tous.

Anthony Devise est également tout à fait favorable à l'hybridation, le présentiel devra être privilégié pour garder la dynamique et le rythme de travail.

Olivier Couture signale que le déplacement des étudiants n'est pas suffisamment pris en compte, entre les cours en présentiel et en distanciel. Le Président souligne qu'il faut faire attention à la constitution des groupes même s'il est conscient de la difficulté. Les créneaux du soir et du samedi matin sont à encourager. Christelle Serée-Chaussinand précise qu'il convient de prévoir des salles pour suivre les cours qui sont en distanciel lorsqu'ils sont placés après un cours en présence. Il y a également la question du parasitage lorsque tout le monde se retrouve dans la même salle

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14/09/2020

Une demande de modification est demandée par Léa Clouzot, elle précise que c'est Capucine Yvenat (et non Léa Clouzot comme indiqué) qui a formulé les remarques sur le référentiel commun des études. Le PV est soumis au vote après la prise en compte de cette modification.

| | | |
|----------------------|---|-------------------------|
| Vote CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 31 | Suffrages exprimés : 31 |
| | Ne prend pas part au vote : 0 | Contre : 0 |
| | Abstention : 0 | Pour : 31 - unanimité |

3. Présentation des actions du CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation)

Joëlle Demougeot-Lebel présente l'axe innovation pédagogique, qui est l'un des axes du CIPE. L'axe le plus connu est l'évaluation des enseignements.

Elle précise que c'est un centre né en décembre 2004 (plus de 16 ans), un des premiers en France. Son but est de soutenir les enseignants dans leurs fonctions d'enseignement via des formations et via des ressources (données sur l'enseignement). Il repose sur 4 principes : modèle basé sur la recherche ; adapté aux besoins de son public (enseignants de l'établissement) ; modèle non normatif : il n'est pas prescriptif, c'est lieu de soutien de ressources et d'accompagnement ; principe absolu de confidentialité pour les 2 axes.

Concernant l'axe d'innovation pédagogique, le CIPE travaille pour les enseignants de l'établissement, individuellement ou collectivement : collègues / équipes ; directions de composantes, formations ; gouvernance et services.

Pour le soutien pédagogique aux enseignants, il y a 2 champs d'action :

la formation :

- ateliers en pédagogie universitaire, pour 2020-2021, 25 thématiques, 132 h dont 39 h via Teams, avec trois formations possibles : formats découvertes (2 à 3h), expérimentation (6 à 7 h) et approfondissement (1 à 4 jours) ;
- accompagnement-conseil, individuel ou collectif ;
- partage d'expériences : cafés pédagogiques jusqu'en 2016, communautés de pratiques.

Les ressources

- mémos pédagogiques disponibles en accès libre sur le site du CIPE (environ une 20ne) : élaborer un plan de cours, soutenir la motivation des étudiants...
- la production de données : l'observation de cours sur accord préalable d'un enseignant pour divers motifs : attitude des étudiants, la prise de notes des étudiants, avis sur projets pédagogiques.

Le CIPE est un acteur de recherche en pédagogie de l'enseignement supérieur (projets de recherche financés) et publie des ouvrages et articles sur différentes thématiques liées à la pédagogie universitaires et à l'évaluation.

| | |
|----------------------|--------------------|
| Info CFVU | Pas de vote |
|----------------------|--------------------|

4. Bilan des évaluations du CIPE

Bilan de l'expérimentation du Semestre REO Université de Bourgogne 2019-2020

Cathy Perret présente le bilan, elle précise que le semestre REO existe depuis 3 ans. Elle remercie tous les intervenants et tous les membres de l'uB impliqués dans les réflexions sur les aménagements du semestre REO en 2020-2021.

Le semestre REO a pour objectif d'aider à la réorientation des étudiants en difficultés à la fin du semestre 1. Il se tient sur le campus de Dijon, il se compose de modules obligatoires : les ateliers d'orientation, ateliers d'insertion, CEPREO, CLANG, cours de découverte et de modules optionnels : UE transversales, SUAPS.

Le suivi du semestre REO fait l'objet d'une attestation remise aux étudiants, il permet de conserver le statut étudiant et la perception de leur bourse le cas échéant. Il permet l'acquisition de crédits ECTS avec les UE transversales, crédits ECTS conservés pour l'année suivante en cas de réinscription à l'uB.

Elle rappelle que l'origine du Semestre REO est à l'initiative des élus étudiants. Il débute au 2nd semestre et tient compte du calendrier Parcoursup et des modalités de réinscription des étudiants qui veulent changer d'orientation.

Le semestre REO de l'an dernier concernait 10 filières de l'uB, 86 inscrits dont 76 participants, il mobilise 21 intervenants dans les différents modules avec 62 enseignements possibles / 476 dates de cours ouverts proposés et planifiés.

Les étudiants ont des profils différents notamment il est à noter qu'un tiers des étudiants avaient eu une mention au baccalauréat, ce ne sont donc pas forcément des étudiants qui ont des difficultés

scolaires. Il est constaté un plus grand nombre de filles et, plus souvent, ce sont des étudiants d'origine modeste.

Résultats des enquêtes effectuées

Les étudiants ont été contactés en juin, ils étaient contents d'être sollicités par l'uB pendant la période de confinement. L'avis des participants repose sur leur déclaration : plus de 90 % considèrent que le Semestre REO les a aidé. 3 modules sont en difficultés sur leur utilité : ateliers du CEPREO, les cours d'anglais par le CLANG et les options (SUAPS). Cela s'explique par l'absence de groupe de niveaux et certains étudiants s'interrogeaient de leur présence.

Les étudiants ont montré leur intérêt pour ce dispositif car il permet de réfléchir à une nouvelle orientation et de structurer les réflexions en termes d'orientation. Les aspects positifs cités sont l'encadrement et l'accompagnement, éviter le décrochage scolaire, prendre confiance en eux, éviter d'abandonner les études ou se retrouver sans rien, éviter de perdre le statut d'étudiant et/ou la bourse. L'aspect négatif concerne les difficultés pour suivre certains modules en raison du confinement.

Les étudiants ont mis en avant une série d'améliorations souhaitées, notamment plus de cours de découvertes, une augmentation du nombre des activités proposées. Ces éléments organisationnels seront pris en compte.

Sur le projet des étudiants à l'issue du semestre REO, seuls 3 étudiants sur 76 ne savaient pas ce qu'ils allaient faire. Ils ont été réinterrogés en novembre : 70% se sont réinscrits à l'uB en licence.

Du point de vue des équipes pédagogiques, elles mettent en avant l'utilité du dispositif pour ne pas décrocher et la possibilité de changer de formation si les étudiants se rendent compte qu'ils ne sont pas dans la bonne filière. Il en est ressorti en point négatif que certains intervenants et responsables de L1 ne connaissaient pas le semestre REO. Une information sera effectuée.

Cela a mis en évidence des propositions d'amélioration du semestre REO. Il est à noter que 14 des 20 améliorations formulées l'an dernier ont été réalisées durant l'année 2019-2020.

Pour 2020-2021, le groupe de travail en charge du semestre REO a émis 13 propositions qui concernent le contenu, le fonctionnement et l'information pour mettre en place un semestre REO rénové en 2020-2021 et qui sera proposé à la CFVU de décembre.

Proposition faite aux élus de la CFVU :

| | | |
|----------------------|---|-------------------------|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 31 | Suffrages exprimés : 31 |
| | Ne prend pas part au vote : 0 | Contre : 0 |
| | Abstention : 0 | Pour : 31 - unanimité |

Evaluation des enseignements et formations réalisées par le CIPE à l'uB en 2019-2020

Cathy Perret présente les chiffres globaux : 181 formations ou projets pédagogiques évalués ; 2 397 enseignants ou formateurs ayant reçu un rapport du CIPE concernant leurs enseignements ou leur formation ; 2 046 rapports produits par le CIPE ; 241 dispositifs d'évaluation / enquêtes gérés par le CIPE.

Plus de 10 000 étudiants de l'uB ont eu la possibilité d'évaluer leur formation et/ou leurs enseignements. Seuls 26 enseignants ont refusé la diffusion des rapports concernant leur enseignement aux responsables de formation. Les enquêtes se font de septembre à septembre.

Il est noté des progressions par rapport à 2018-2019 : + 33 projets pédagogiques évalués, + 1 350 étudiants concernés, + 741 enseignants, intervenants professionnels ou formateurs concernés, + 647 rapports produits.

4 axes de travail expliquent les rapports produits : 1. Evaluation des formations et des enseignements des DUT, Licences et Masters de l'uB ; 2. Evaluation des projets pédagogiques de l'uB ; 3. Evaluation des formations pédagogiques de l'uB ; 4. Expertise scientifique nationale et internationale.

Cette année, il y avait l'évaluation dite obligatoire et systématique des M2 (près de 90). Il y a eu aussi une liste d'évaluations faites sur la base du volontariat par des composantes, des formations ou des enseignants qui souhaitent disposer d'un rapport pour leur futur recrutement.

L'évaluation des projets pédagogiques concernait le semestre REO ; les UE transversales (Lever 2 RITM-BFC) ; 2 projets RITM BFC portés par des enseignants de l'UFR SVTE ; mobilisation par des collègues uB pour déposer des projets RITM-BFC ; mobilisation pour la rédaction de deux PIA pour le compte de l'uB et de la COMUE UBFC.

A cela, s'ajoutent l'évaluation des formations pédagogiques du CIPE qui aide à construire le plan de formation et une activité d'expertise scientifique nationale et internationale comme, en autres, la note méthodologique pour IGESR « Mesure de la réussite étudiante au regard de la mise en œuvre de la loi ORE ».

Pour l'année à venir, 120 dispositifs d'évaluation en cours de préparation et, à la demande des Vice-Présidents, de produire des évaluations des actions prévues dans le cadre de la loi ORE, à commencer par le tutorat de rentrée.

Proposition faite aux élus de la CFVU :

| | | |
|----------------------|--|--|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 31 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0 | Suffrages exprimés : 31 Contre : 0 Pour : 31 - unanimité |

5. Présentation de la politique culturelle de l'établissement

La présentation est effectuée par Tadeusz Sliwa, Chargé des politiques culturelles de l'université de Bourgogne et Marie-Laure Baudement, Directrice du Pôle Culture.

Marie-Laure Baudement effectue la présentation sur l'état actuel. L'université est au centre d'un écosystème avec des décideurs, des citoyens et au sein de l'université des étudiants, des chercheurs, enseignants, des personnels, des artistes et le pôle culture. Le Pôle souhaite travailler avec toute la communauté universitaire.

L'université est reconnue au niveau national pour ses actions de vulgarisation scientifique et a le premier centre culturel en France qui est l'Atheneum, soutenu par la DRAC depuis sa création en 1983. Au sein du pôle culture, des actions sciences-société, arts et sciences sont menées ; le patrimoine scientifique et artistique est également géré.

L'université est un carrefour au sein duquel des chercheurs dans de nombreux domaines, des étudiants, des personnels parmi lesquels des personnes compétentes en médiation culturelle sont là pour faciliter les rencontres entre la recherche et la création artistique, pour favoriser le partage des savoirs et pour faire que le campus et tous ceux qui y travaillent y soient des partenaires de la cité. Le Pôle culture est un outil au service des étudiants, de la communauté universitaire dans son ensemble et des citoyens. Ce pôle culture est composé de 4 services : L'université pour tous de Bourgogne (UTB) ; les Editions universitaires de Dijon ; la Mission culture scientifique et l'Atheneum, centre culturel. C'est au total 20 personnes qui sont au service de la diffusion des savoirs. Elle présente les actions, les derniers ouvrages édités par les EUD, le théâtre, danse, musique, expos, participation aux journées européennes du patrimoine, des émissions de TV, radio, rencontre avec les classes, articles au Musée des Arts et métiers, dans les revues spécialisées, participation dans les UE transversales de l'uB, programme de cours de l'UTB. Concernant le patrimoine, elle précise que des œuvres d'art contemporaines sont inscrites aux monuments historiques ainsi que des collections scientifiques.

Tadeusz Sliwa en tire le diagnostic : une reconnaissance nationale, des investissements de l'uB à hauteur de 250 000 € pour la rénovation de la salle de spectacle, des salles d'expo et du bar de l'Atheneum. Le Pôle culture répond avec succès aux appels à projets : experimentarium, Nuit des Chercheurs. Malgré un contexte Covid qui impacte durement la culture, une activité est maintenue, notamment la Chaîne You Tube, préparation d'événements en ligne.

Il met en avant les points perfectibles : tout le monde ne connaît pas le pôle culture, la reconnaissance est plus présente au niveau national que local.

Il cite l'art. L123-3 du code de l'éducation relatif aux missions du service public de l'enseignement supérieur et précise que la culture faisait partie de l'une des quatre missions de l'enseignement supérieur. Ce n'est donc pas facultatif.

Une nouvelle dimension arrive du Ministère, un rôle est à jouer vis-à-vis de la société dans un contexte de désordre informationnel (fake news...) : partager la méthode scientifique, éduquer aux médias d'informations, éclairer les citoyens....

Tadeusz Sliwa rappelle également les 4 priorités de la stratégie nationale qui ne sont pas forcément connues : l'égalité hommes-femmes ; le changement climatique et le développement durable ; l'Europe ; la sensibilisation par la mémoire : l'histoire des sciences et des techniques.

Il intervient sur les perspectives souhaitées par la gouvernance de l'uB :

- accentuer la médiation scientifique et le dialogue science-société en créant une véritable synergie entre l'ensemble des laboratoires et le pôle culture ;
- renforcer, en collaboration avec le SCD et les composantes d'enseignement, des actions spécifiques aux quatre thématiques transversales ;

- développer l'offre culturelle à destination des étudiants et des personnels sur l'ensemble des sites de l'uB ;
- poursuivre les actions de conservation et de valorisation du patrimoine scientifique et artistique avec la mise en place d'un projet scientifique et culturel pour les collections ;
- mettre en avant les opérations arts-sciences en favorisant les rencontres entre artistes, chercheurs et citoyens et en mettant en place une politique de résidence d'artistes dans les laboratoires ;
- participer à la réflexion nationale en cours sur l'éducation culturelle et artistique dans les universités ;
- réfléchir à l'opportunité de la création d'un « service universitaire chargé de l'action culturelle et artistique et de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle » décret du 15 septembre 2018.

Maxence Roulliat précise qu'il est étudiant depuis quelque temps et il ne connaissait pas toutes ces informations, il trouverait intéressant de diffuser plus largement ces informations auprès des associations étudiantes et des étudiants.

M. Morat intervient et précise qu'il faut dépasser le milieu culturel, en référence à la reconnaissance plus présente au niveau national que régional, il trouve dommage que les étudiants ne soient pas au courant et qu'il est nécessaire de s'engager, les artistes doivent aider et non « peuvent ». Sur la culture et la conservation, il faut vivre la culture et non vouloir l'associer à la conservation.

Des échanges interviennent sur la diffusion plus large des informations à destination des étudiants. Le Pôle culture intervient déjà à de nombreux niveaux, notamment journées portes ouvertes, campus days... Il est toutefois noté que c'est à développer.

| | |
|----------------------|--------------------|
| Info CFVU | Pas de vote |
|----------------------|--------------------|

6. Résultats de l'enquête de satisfaction sur la qualité d'accueil à l'uB

Fanny Sabarit présente les résultats de cette enquête. Elle a été construite dans le cadre du référentiel Marianne qui définit depuis 2008 le standard de la qualité de l'accueil dans les services publics de l'État.

L'enquête a été réalisée du 2 décembre 2019 jusqu'au 13 février 2020 avec une sollicitation des étudiants par mail et relance. Des questionnaires au format papier ont été transmis aux scolarités des composantes et des enquêtes de terrain ont également été menées (Cafétéria Droit/Lettres, cafétéria STAPS, hall d'accueil des différents bâtiments dijonnais).

Sur 27 757 étudiants interrogés, 6 150 ont répondu soit un taux de participation de 22,16 %, ce qui est un résultat significatif. 73,67% des répondants sont inscrits en licence et 87 % des répondants étudiants sont sur le site dijonnais.

Elle précise les résultats selon les différents aspects

Le bâtiment d'études :

Plus de 63 % des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits de la signalétique de leur bâtiment principal d'études.

77,87 % des étudiants sont satisfaits de la qualité des équipements de leur bâtiment (accessibilité des salles, etc.).

Les réclamations des étudiants portent en majorité sur la propreté des salles, la vétusté des locaux, le chauffage, la signalétique dans les couloirs.

La scolarité :

Plus de 92 % des étudiants connaissent l'emplacement de leur scolarité mais seulement 51 % sont satisfaits ou très satisfaits des horaires d'ouverture.

Presque 70 % des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits de l'accueil physique de leur scolarité.

Plus de 88 % des répondants sont satisfaits de l'accueil téléphonique de leur scolarité.

Plus de 89 % des répondants sont satisfaits des échanges par mail avec leur scolarité

Plus 77 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité des réponses de leur scolarité.

Les réclamations portent sur les difficultés à joindre par téléphone la scolarité ; les délais tardifs des réponses par mail.

Pour contacter la scolarité, les étudiants préfèrent : 1. Venir à la scolarité / 2. Envoyer un mail / 3. Téléphoner

Inversement, les étudiants préfèrent être informés : 1. Par mail / 2. Par les enseignants / 3. Via l'ENT

Plus de 82 % des étudiants sont satisfaits de la page d'accueil de leur scolarité.

Parmi la population interrogée, 251 étudiants (soit 4,41 %) bénéficient d'un tiers temps pour les examens. Presque 70 % de ses étudiants sont satisfaits de la mise en place des aménagements d'examen.

PFVU (Pôle Formation et Vie Universitaire)

775 étudiants connaissent le PFVU (l'acronyme) ce qui représente 13% des répondants.

Parmi les étudiants connaissant le PFVU, 58,83 % trouvent la signalétique du PFVU satisfaisante ou très satisfaisante.

Parmi les étudiants connaissant le PFVU, 72 % ont trouvé facilement l'accueil du PFVU et 75 % sont satisfaits ou très satisfaits de son espace attendu.

Parmi les étudiants connaissant le PFVU, 75 % sont satisfaits ou très satisfaits de l'accueil du PFVU.

uB Link

4 067 étudiants connaissent le site uBLink ce qui représente 66,13% des répondants et parmi ces étudiants, 77,06% sont satisfaits de ce site.

La Maison Des Etudiants (MDE)

66,49 % des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits de l'accueil de la MDE.

Le SUAPS

Plus de 85 % des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits de l'accueil du SUAPS.

Le CPSU qui s'appelle désormais le SSU -Service de santé Universitaire -

Plus de 74 % des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits de l'accueil du CPSU.

La signalétique du campus

Plus de 63 % des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits de la signalétique du campus.

En conclusion, les résultats sont globalement positifs. Il est néanmoins retenu les améliorations à faire sur la communication du PFVU et la signalétique du campus et des bâtiments

Il faut privilégier les échanges par mail, via les enseignants ou l'ENT pour passer les informations aux étudiants et renforcer l'accueil physique et réduire le délai de réponse par mail puisque ce sont les deux canaux préférés des étudiants en cas de questions relatives à la scolarité.

Cette enquête sera renouvelée en 2021, de février à avril.

Maxence Roulliat indique que Teams pourrait être privilégié pour les échanges. Dans le prolongement de cette enquête, il précise également qu'il faut revoir l'accès au wifi sur le campus/dans certains bâtiments, c'est parfois problématique et nécessite de passer via la clé 4G et le partage de connexion. Il souligne l'importance du rôle des scolarités qui ont été absentes pendant plusieurs mois et la charge de l'information a été reportée sur les enseignants.

Fanny Sabarit prend note de ces remarques. Elle précise que l'accès au wifi était prévu dans la question sur les équipements du bâtiment.

| | |
|----------------------|--------------------|
| Info CFVU | Pas de vote |
|----------------------|--------------------|

7. Universitarisation des IFMK : convention quadripartite entre l'uB, la Région, l'IFMK de Nevers et Dijon

Cédric Démonceaux présente cette convention quadripartite et concerne l'IFMK de Dijon et Nevers. L'enjeu de donner un cadre universitaire et en parallèle l'université intervient dans différents modules. Dans ce cadre, les étudiants des IFMK deviennent des étudiants de l'uB, l'inscription des étudiants est financée par les IFMK. C'est une formation de 4 ans, après généralement une première année de PASS-LAS.

Maxence Roulliat intervient sur les bourses sanitaires et sociales gérées par la Région et non pas par le CROUS. A la différence du CROUS, les étudiants n'ont pas d'interlocuteurs auprès de qui s'orienter. C'est une problématique qui est à faire remonter.

Il intervient sur le nombre d'ECTS qui est reconnu pour ces étudiants. L'année avant les 4 années en IFMK n'est pas reconnue. Cédric Démonceaux confirme ce point, seules les 4 années en IFMK sont reconnues pour 240 crédits ECTS (décret de 2015).

Maxence Roulliat intervient sur la représentation de ces étudiants IFMK qui sont inscrits à l'université et qui n'ont pas le droit de vote à l'université et par conséquent n'ont pas de représentation possible au sein de la commission CVEC. Ambre intervient sur la représentation au sein de la CVEC, les étudiants qui sont au sein de cette commission doivent représenter tous les étudiants.

Proposition est faite aux élus de se prononcer sur cette convention

| | | |
|---------------------------|--|--|
| Avis CFV U | Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 29 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0 | Suffrages exprimés : 29 Contre : 0 Pour : 29 - unanimité |
|---------------------------|--|--|

8. Compte rendu des travaux de la commission FSDIE du 07/10/2020 et de la Commission subventions culturelles du 14/10/2020

Ambre Adamiak intervient sur les travaux de la commission.

Concernant la commission FSDIE du 07/10/2020, 7 dossiers FSDIE ont été traités dont 6 ont obtenu une réponse favorable, la commission a accordé 6 816 € sur les 8 296 € sollicités.

Anthony Devise indique que certaines associations étudiantes peinent à obtenir leur subvention et les mettent en difficulté. Ambre Adamiak rappelle la procédure : Commission FSDIE puis passage en CFVU puis CA pour permettre le versement.

Proposition faite aux élus : adoption des travaux de ces commissions

| | | |
|----------------------|---|-------------------------|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 29 | Suffrages exprimés : 29 |
| | Ne prend pas part au vote : 0 | Contre : 0 |
| | Abstention : 0 | Pour : 29 - unanimité |

9. Compte rendu des travaux de la Commission de la Pédagogie du 5 novembre 2020

9.1. Projets internationaux

Bernhard ALTHEIM présente les projets en séance. Les 3 premiers projets sont des conventions financières signées avec l'assemblée des directeurs des IUT qui permettent aux IUT Dijon-Auxerre et Le Creusot, d'être soutenus financièrement pour l'accueil des étudiants internationaux, d'Angola, du Vietnam et du Mexique, pour un suivi linguistique et pédagogique au titre de l'année 2020-2021. Il est nécessaire de passer ces conventions devant les instances afin de pouvoir réaliser un encaissement.

Sur les accords Erasmus, il s'agit d'un seul accord élargissant le cadre du projet Forthem avec l'université de Valencia qui est partenaire de l'alliance Forthem. Il s'agit d'un simple compte rendu afin que les membres puissent voir ce qui se passe au niveau national.

Pour finir, il donne une information sur le projet Erasmus+ déposé par Frédéric Debeaufort (UMR PAM). Il s'agit d'un projet européen avec 11 partenaires européens. L'uB est partenaire au même titre qu'AGROSUP. Si ce projet est couronné de succès, l'uB aurait une partie des 300 000 € qui serait versée au coordinateur pour une durée de 24 mois.

Proposition faite aux élus de la CFVU : adoption des travaux de la Commission de la Pédagogie

| | | |
|----------------------|---|-------------------------|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 | Suffrages exprimés : 28 |
| | Ne prend pas part au vote : 0 | Contre : 0 |
| | Abstention : 0 | Pour : 28 - unanimité |

9.2. Offre de formation

Modalités spécifiques pour les sportifs blessés à l'UFR STAPS

Lors de la CFVU du 14/09 a été votée une adaptation des modalités d'évaluation des étudiants blessés à l'UFR Staps. Deux points ont été distingués, les étudiants atteints d'une blessure sans gravité et ne remettant pas en cause les interventions intermédiaires et les étudiants atteints d'une blessure longue durée. Le premier cas, la première hypothèse a été réglée, votée en CFVU. Le second n'a pas fait l'objet d'un vote, il a été décidé d'obtenir une analyse de la cellule juridique.

Carine Michel intervient et rappelle c'est le 2nd cas qui avait attiré l'attention de la CFVU car un bornage entre 0 et 5 de la note avait été proposé. L'UFR STAPS s'est donc rapprochée de la cellule juridique et a proposé 4 propositions, 3 d'entre-elles ont été rejetées, elles concernent le bornage de la note entre 0 et 5, la note de 0/20 à l'épreuve et enfin la neutralisation. C'est la 4e qui a été retenue et travaillée avec la cellule juridique. C'est celle qui est proposée dans le document qui vous a été soumis. Elle correspond à une évaluation substitutive notée entre 0 et 20 et donc notée sur 20. Le service de santé universitaire émet un avis sur l'état de la blessure, mais aussi sur les aménagements concernant l'évaluation de l'épreuve. Cette évaluation peut se faire soit de façon pratique donc, dans ce cas, c'est une épreuve physique adaptée en fonction de la blessure, soit cette évaluation peut prendre la forme d'une épreuve écrite ou orale. Carine Michel précise que c'est cette dernière possibilité qui a été préconisée par la cellule juridique pour 2 raisons. La 1^{ère} raison, elle respecte le principe d'égalité, tous les étudiants sont notés sur 20. La 2e raison, elle est conforme au code de l'éducation qui indique que toute personne souffrant de handicap, le service de santé permet une adaptation en aménagement des épreuves. Cela correspond à une dizaine d'étudiants par an.

Proposition faite aux élus de la CFVU :

| | | |
|----------------------|--|--|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0 | Suffrages exprimés : 28 Contre : 0 Pour : 28 - unanimité |

- modification de fiches filières

Pour l'UFR Lettres - master Info com : il s'agit de la mention dans la fiche filière de l'ouverture à l'alternance « en contrat d'apprentissage » (et non plus seulement contrat de professionnalisation).

Pour l'IUT de Dijon, pour deux LP (gestionnaire de système informatique d'entreprise/ Administration et sécurité des systèmes et des réseaux), harmonisation des règles de capitalisation entre deux parcours pour l'une et d'une modification horaire à la marge pour l'autre (un module passe de 9 à 7 heures) . Patrick Danaudière, en Commission de la Pédagogie, a expliqué cette proposition par un souci de cohérence de l'offre de formation au regard d'une nouvelle licence professionnelle

Proposition faite aux élus de la CFVU concernant la modification de fiches filières :

| | | |
|----------------------|---|-------------------------|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 | Suffrages exprimés : 28 |
| | Ne prend pas part au vote : 0 | Contre : 0 |
| | Abstention : 0 | Pour : 28 - unanimité |

- projet de formation de l'IUT du Creusot : label « Formation supérieure de spécialisation » - Développeur

Ce point correspond à l'offre de formation **2021**. Karen Fiorentino rappelle le contexte. Le ministère de l'enseignement supérieur a proposé aux universités en octobre dernier de labelliser des formations bac+1 qui ont un but d'insertion professionnelle surtout dans les emplois émergents et dans les filières en tension. Ces formations doivent avoir un volume horaire d'au moins 400 heures avec des enseignements transversaux de spécialité et une période de formation de 12 à 16 semaines, qui fera l'objet d'une évaluation.

Olivier Laligant, porteur de la formation, est venu présenter le projet d'une formation dans le domaine du numérique avec 2 parcours : le parcours développeur et le parcours Dessinateur Projeteur Numérique.

Cette proposition s'inscrit aussi dans la stratégie de la Région. Les 2 parcours s'appuient sur 2 départements. Le parcours dessinateur projeteur numérique, c'est le département GMP, génie mécanique et productique. Pour le parcours développeur, c'est le département génie électrique, informatique industrielle. Olivier Laligant indique que l'originalité qui est proposée dans ce cursus, c'est de s'appuyer aussi sur le projet VRAI, le Village Ressources Apprenant International qui est animé par le campus des métiers et qualifications. L'idée est de proposer vraiment une interaction avec l'environnement socio-professionnel, et de ce fait, de décliner ces formations à travers le développement de projets.

Concernant le public visé, tous les jeunes qui sont titulaires d'un bac et puis qui ont vraiment envie de faire du tout numérique. Ils vont interagir avec des étudiants qui seront dans les autres formations et pourront s'ils le veulent réintégrer une formation plus classique. La capacité d'accueil est de 12 étudiants pour chaque parcours.

Cette présentation ne soulève aucune question.

Proposition faite aux élus de la CFVU concernant ce projet de formation

| | | |
|----------------------|---|-------------------------|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 | Suffrages exprimés : 28 |
| | Ne prend pas part au vote : 0 | Contre : 0 |
| | Abstention : 0 | Pour : 28 - unanimité |

- scénario(s) alternatif(s) sur l'adaptation des modalités de contrôle de connaissances

Karen Fiorentino rappelle que lors de la CFVU du 14/10 les scénarios alternatifs de Sciences et Techniques, Droit (Licence), le département d'histoire, de sociologie et de musicologie ont été votés.

Il a semblé nécessaire au groupe de travail d'insister sur 3 points :

- en cas de basculement d'une évaluation en CT vers une évaluation en CC, lorsque l'étudiant ne valide pas l'EC (sous-entendu si l'UE n'est pas validée), il aura droit soit à une seconde chance soit à la session de rattrapage, les deux solutions n'étant pas cumulatives .
- en cas de basculement d'une évaluation en CT vers une évaluation en CC les étudiants doivent être informés au moins 15 jours avant une nouvelle évaluation.
- la décision de passer au scénario alternatif doit pouvoir être rapide mais faire l'objet d'une centralisation minimale pour que l'information circule bien à 3 niveaux: jury (enseignants concernés), du directeur de composante et de l'Université.

Il s'agit de se prononcer sur les nouveaux scénarios alternatifs disponibles sur le cloud. Il s'agit des scénarios de l'UFR de Langues, de l'IUVV, du département de géographie, du département d'Histoire de l'art, de droit (master), de Lettres, du département de psychologie, de l'IAE, de SVTE. Des retours aux directeurs de composante ont déjà été effectués pour des questions de détails.

Les autres composantes qui n'ont pas proposé de scénarios alternatifs maintiendront les examens en présentiel ou pratiquent déjà les contrôles continus.

Anthony Devise signale qu'il n'y pas de cadrage précisé, notamment dans le cadre de télésurveillance. Karen Fiorentino précise que la liberté a été laissée aux Directeurs de composante dans la présentation des scénarios. Concernant la télésurveillance, le cadre des examens voté en CFVU en avril dernier ne prévoit pas une télésurveillance pour tous les examens (QCM...). C'est extrêmement coûteux, lourd (test avant examens) et cela génère des questions sur la protection des données.

La Vice-Présidente précise que ces scénarios sont différents (certains sont très général, passage au CC) mais ils ont l'avantage de proposer une solution alternative en cas d'impossibilité ou d'inopportunité de faire se tenir les examens en présentiel. Au regard du contexte, elle pense très important de prévoir cette éventualité. Pour le moment, le ministère semble attaché aux examens en présentiel, mais les choses peuvent changer très vite.

- Scénario alternatif – Langues

Proposition faite aux élus avec le rajout de la phrase suivante, phrase convenue avec le directeur de cet UFR, liée au passage alternatif : « *La décision du passage au scénario alternatif sera prise par le Directeur de la composante en concertation avec les équipes pédagogiques qui en avisera le Président de l'Université, lequel statuera en dernier lieu sur cette décision* ».

| | | |
|----------------------|---|-------------------------|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 | Suffrages exprimés : 28 |
| | Ne prend pas part au vote : 0 | Contre : 0 |
| | Abstention : 0 | Pour : 28 - unanimité |

- Scénario alternatif – IUVV

Proposition faite aux élus avec le rajout des phrases suivantes :

« En cas de passage du CT au CC, les étudiants doivent être informés au moins 15 jours avant de toute nouvelle évaluation.

En cas de passage du CT au CC, les étudiants qui n'ont pas la moyenne dans un EC se voient proposer soit une seconde chance soit une session de rattrapage, les deux solutions n'étant pas cumulatives.

La décision du passage au scénario alternatif sera prise par le jury concerné d'un semestre ou par le conseil de département en réunion exceptionnelle, elle sera communiquée au directeur de composante, qui en avisera le Président de l'Université, lequel statuera en dernier lieu sur cette décision.»

| | | |
|----------------------|--|--|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0 | Suffrages exprimés : 28 Contre : 0 Pour : 28 - unanimité |

- Scénario alternatif – Géographie

Proposition faite aux élus avec le rajout des phrases suivantes :

« Un délai de 15 jours sera observé avant toute nouvelle évaluation.

En cas de passage au CC, les étudiants qui ne valident pas l'EC se voient proposer soit une seconde chance soit une session de rattrapage, les deux solutions n'étant pas cumulatives.

La décision du passage au scénario alternatif sera prise par le jury concerné d'un semestre ou par le conseil de département en réunion exceptionnelle, elle sera communiquée au directeur de composante, qui en avisera le Président de l'Université, lequel statuera en dernier lieu sur cette décision. »

| | | |
|----------------------|--|--|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0 | Suffrages exprimés : 28 Contre : 0 Pour : 28 - unanimité |

- Scénario alternatif – Histoire de l'Art

La proposition est faite aux élus :

| | | |
|----------------------|---|-------------------------|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 | Suffrages exprimés : 28 |
| | Ne prend pas part au vote : 0 | Contre : 0 |
| | Abstention : 0 | Pour : 28 - unanimité |

- Scénarios alternatifs – Droit pour les masters spécifiquement

Il complète le scénario alternatif déjà voté qui s'applique aux licences.

La Vice-Présidente précise que le conseil de gestion de l'UFR a voté la semaine dernière le passage de tous les examens à distance, pour les masters sous réserve du passage dans les conseils.

Proposition faite aux élus du scénario :

| | | |
|----------------------|---|-------------------------|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 | Suffrages exprimés : 28 |
| | Ne prend pas part au vote : 0 | Contre : 0 |
| | Abstention : 0 | Pour : 28 - unanimité |

- Scénario alternatif – Lettres

Proposition faite aux élus avec le rajout de la phrase suivante :

« La décision du passage au scénario alternatif sera prise par le Directeur de l'UFR qui la communiquera au Président de l'Université, lequel statuera en dernier lieu sur cette décision ».

| | | |
|----------------------|---|-------------------------|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 | Suffrages exprimés : 28 |
| | Ne prend pas part au vote : 0 | Contre : 0 |
| | Abstention : 0 | Pour : 28 - unanimité |

- Scénario alternatif – Psychologie

Proposition faite aux élus :

| | | |
|----------------------|--|--|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0 | Suffrages exprimés : 28 Contre : 0 Pour : 28 - unanimité |

- Scénario alternatif – IAE

Proposition faite aux élus avec le rajout des trois précisions acceptées par le Directeur de l'IAE

« En cas de passage du CT au CC, les étudiants doivent être informés au moins 15 jours avant de toute nouvelle évaluation.

En cas de passage du CT au CC, les étudiants qui n'ont pas la moyenne dans un EC se voient proposer soit une seconde chance soit une session de rattrapage, les deux solutions n'étant pas cumulatives.

La décision du passage au scénario alternatif sera prise par le jury concerné d'un semestre ou par le conseil de département en réunion exceptionnelle, elle sera communiquée au directeur de composante, qui en avisera le Président de l'Université, lequel statuera en dernier lieu sur cette décision.»

| | | |
|----------------------|--|--|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0 | Suffrages exprimés : 28 Contre : 0 Pour : 28 - unanimité |

- Scénario alternatif – UFR SVTE

Proposition faite aux élus des formations avec le rajout des trois précisions suivantes :

« En cas de passage du CT au CC, les étudiants doivent être informés au moins 15 jours avant toute nouvelle évaluation.

En cas de passage du CT au CC, les étudiants qui n'ont pas la moyenne dans un EC se voient proposer soit une seconde chance soit une session de rattrapage, les deux solutions n'étant pas cumulatives.

La décision du passage au scénario alternatif sera prise par la commission de l'enseignement de l'UFR, elle sera communiquée au directeur de l'UFR, qui en avisera le Président de l'Université de Bourgogne, lequel statuera en dernier lieu sur cette décision. Les étudiants seront avertis a minima 2 semaines avant sa mise en application. »

| | | |
|----------------------|--|--|
| Avis CFVU | Favorable à l'unanimité | |
| | Membres élus présents ou représentés : 28 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0 | Suffrages exprimés : 28 Contre : 0 Pour : 28 - unanimité |

- modalités pédagogiques

La Vice-Présidente indique que ce point a été inscrit à l'ordre du jour de la Commission de la Pédagogie puis de cette CFVU, avant l'annonce du confinement. La plupart des enseignements ont été basculés en distanciel et il est fort possible que l'on connaisse la même situation au second semestre. Il en ressort que les enseignants n'étaient pas parfaitement préparés au passage à l'hybride et en distanciel. Effectuer des cours en distanciel suppose de créer de l'interaction, repenser son enseignement, inclure de nouveaux exercices, séquencer différemment son cours... En dépit d'un lourd investissement, les résultats n'ont pas toujours été satisfaisants ce qui a entraîné une certaine rupture de l'égalité selon les cours et les formations.

L'objectif est de lancer des discussions, au sein des composantes, diplôme par diplôme, pour échanger sur ce qu'est l'enseignement en distanciel, les modalités utilisées afin de mettre en place un guide de bonnes pratiques du distanciel et de l'hybride. C'est une piste de réflexion qui est soumise. Elle indique que les élus étudiants pourraient être associés à cette réflexion et se prononcer sur les enseignements distanciés ou hybride, pour dire comment ils les reçoivent.

Maxence Roulliat revient sur les cas contacts ou cas positifs au COVID qui ne peuvent pas passer leurs examens, il trouve cela injuste pour ces étudiants. L'UFR Staps a prévu un rattrapage spécifique pour ces étudiants.

Carine Michel de l'UFR Staps précise que cette décision a été prise dans l'urgence suite à l'annonce des mesures avec des examens prévus à ce moment-là.

Pour PASS, PACES, Maxence Roulliat précise qu'il est attendu des informations ministérielles. Les examens se tiendront en présentiel pour ces étudiants avec la mise en place de salles spécifiques pour les étudiants concernés est à confirmer.

M. Christophe Morat fait le parallèle avec les concours administratifs qui se sont tenus dans ces conditions. Toute personne suspecte ou qui présentait des signes était isolée et portait un masque. Il ne sait pas si cette organisation a été pérennisée.

La Vice-Présidente intervient sur les échanges. La décision de l'UFR Staps n'a rien d'illégal, c'est bien qu'elle ait pu être mise en place. Toutefois, toutes les UFR ne pourront pas adopter cette 3^e session qui est d'un point de vue matériel très difficile à organiser. Tout examen en présentiel expose à des risques, lors des examens mais aussi des déplacements.

Karen Fiorentino entend les objections mais rien ne peut interdire la tenue d'examens en présentiel. Les concours ne peuvent pas se faire en distanciel, c'est pour le concours des redoublants en PACES uniquement.

Maxence Roulliat pose la question du cadre légal pour organiser une session 1 bis et la préconisation que pourrait faire la CFVU en la matière. La Vice-Présidente indique qu'elle va recontacter la cellule juridique.

| | |
|----------------------|--------------------|
| Info CFVU | Pas de vote |
|----------------------|--------------------|

9.3 Référentiel commun des études

La Vice-Présidente a entendu lors de la CFVU du 14/09 la volonté d'élus étudiants de toiletter et de prévoir des adaptations, notamment le contrôle des présents pour les cours en distanciel et le chantier principal de la réforme de la licence avec le passage des connaissances aux compétences.

Karen Fiorentino propose donc de constituer un groupe de travail avec les volontaires de la commission de la pédagogie mais également des membres de la CFVU. Les volontaires sont notés.

La Vice-Présidente indique qu'il est possible encore possible de réfléchir et de se signaler ultérieurement.

| | |
|----------------------|--------------------|
| Info CFVU | Pas de vote |
|----------------------|--------------------|

Fin séance : 18h